

**Conférence Ministérielle des Pays les Moins Avancés sur  
le renforcement de l'impact des rapatriements de fonds  
des Travailleurs migrants sur le développement.**

**Cotonou, 09 Février 2006.**

**Rapport de la réunion préparatoire des hauts Responsables**

**CHAPITRE I**

**INTRODUCTION**

I. Le Programme d'Action des Pays les Moins Avancés (PMA) adopté lors de la Troisième Conférence des Nations Unies qui s'est tenue en mai 2001 à Bruxelles et a endossé par la Résolution 55/279 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 12 juillet 2001 a souligné le rôle déterminant de la mobilisation des ressources dans le cadre de la réalisation des objectifs et des buts à atteindre.

2. Le Programme d'Action des PMA invite les PMA à accroître la mobilisation des ressources nationales et à instaurer un environnement favorable à l'investissement direct étranger et autres flux de capitaux privés tout en reconnaissant le rôle capital de l'Aide Publique au Développement (APD) et le règlement d'ensemble du problème de la gestion de la dette extérieure de ces pays pris dans un engrenage d'extrême pauvreté.

3. En 2004 le Segment de Haut Niveau de la Session du fonds du Conseil Economique et Social (ECOSOC) a entrepris une étude approfondie et exhaustive sur le thème "Mobilisation des ressources et création d'un environnement favorable pour l'éradication de la pauvreté dans les PMA dans le contexte de la mise en oeuvre du Programme d'Action de Bruxelles en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 ; il a par ailleurs identifié les rapatriements de fonds comme une source possible de financement extérieure du développement.

4. La présente Conférence Ministérielle des PMA sur l'impact des rapatriements de fonds est organisée par le Gouvernement du Bénin en collaboration avec le Bureau des Nations Unies du Haut Représentant des Pays les Moins Avancés, les Pays en développement sans littoral et les Petits Etats Insulaires en développement (UN-OHRL) ainsi que l'Organisation Internationale des Migrations, dans le cadre du suivi du Segment de Haut Niveau de la Session de fonds 2004 de l'ECOSOC en vue d'explorer davantage le potentiel de développement des envois de fonds et permettre des recommandations pratiques et concrètes aux PMA et leurs partenaires au développement.

## **CHAPITRE II**

### **Questions organisationnelles**

#### **A. Ouverture et durée de la réunion préparatoire**

5. Les principaux responsables ont tenu une réunion préparatoire à Cotonou, Bénin le 09 février 2006 en vue d'examiner tous les points à l'ordre du jour y compris le projet de document de synthèse de la conférence ainsi que le présent rapport.

6. Son Excellence Monsieur Rogatien BIAOU, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine du Bénin a procédé à l'ouverture de la réunion. Il a exprimé sa satisfaction pour l'intérêt manifesté par les PMA en ce qui concerne la question des rapatriements des fonds des travailleurs migrants.

#### **B. Membres du bureau**

7. La réunion a élu par acclamation le Bénin comme Président et le Bangladesh comme Rapporteur.

#### **C. Adoption de l'ordre du jour**

8. La réunion préparatoire a adopté son ordre du jour provisoire et la méthodologie de travail comme suit :

1. Ouverture de la session ;
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail ;
3. Election du président et du Rapporteur ;
4. Exposés et discussions en panel ;
5. Adoption du rapport de la réunion ;
6. Divers

#### **D. Documentation**

9. La réunion a disposé des documents ci-après :

- (a) Ordre du jour provisoire et organisation du travail
- (b) Documents d'appui sur les rapatriements de fonds dans les PMA
- (c) Répertoire des politiques et Pratiques des PMA en matière de transfert des fonds
- (d) Projet de documents de synthèse

## CHAPITRE III

### Organisation du travail

10. La réunion s'est déroulée en quatre sessions sous forme d'exposé et de discussion de groupe concernant : a) Aperçu analytique des rapatriements de fonds de travailleurs migrants, b) Amélioration des services de transferts de fonds, c) renforcement de l'impact des transferts de fonds sur le développement, d) le projet de rapport de la conférence et son suivi.

11. Dans ce contexte, les participants ont écouté le message du pays hôte lors de la cérémonie d'ouverture ainsi que différents exposés présentés par d'éminents conférenciers suivis d'échanges sur les questions ci-après :

- ✓ "Aperçu analytique des Rapatriements de Fonds des travailleurs migrants" présenté par Mr Dilip RATHA, Economiste principal Développement prospects Group, International Finance Team.
- ✓ "Rapatriements des fonds vers les Pays les Moins Avancés : problèmes, politiques, pratiques et renforcement de l'impact sur le développement" présenté par Mr. Nilim BARUAH, Chef du Service Migration de la Main d'œuvre et S.E.M. Zul Kifl SALAMI, Ministre d'Etat chargé de la Planification et du Développement du Bénin ;
- ✓ "Principes fondamentaux, stratégies et initiatives en matière d'amélioration des services de rapatriement de fonds" présenté par Mr. Pascal KOUPAKI, Conseiller Spécial du Gouverneur de la BCEAO ;
- ✓ "Réduction des coûts et facilitation de l'accès et Information" présenté par Mahfuzur RAHMAN, Directeur au Ministère des Affaires Etrangères du Bangladesh ;
- ✓ "Partenariats" présenté par Mme Sharmy SOBHAN, Directrice Exécutive du Fonkoze/USA (ONG de Micro-Finance) et Mr. Fred OLADEINDE, Président de la Fondation pour la Démocratie en Afrique ;
- ✓ "Options de politiques pour le renforcement des effets des rapatriements de fonds sur le développement" ;
- ✓ "Rôle des associations de travailleurs migrants et des associations locales de développement" présenté par Mme Loretta FORAN, Economiste chargée de l'Investissement de la BAD et Mr. Yiping ZHOU, Section Spéciale de la Coopération Sud-Sud au PNUD ;

- ✓ “Rôle des Associations des Travailleurs Migrants et des Associations de Développement locales” présenté par Djibril FALL, Président de AFFORD Royaume Unie.
- ✓ “Augmentation du ratio des rapatriements de fonds : rôle des banques et des institutions financières” présenté par Claude SUMATA, SOAS, Université de Londres et Mr. Makarimi ADECHOUBOU, Manager Technique Régional, UNCDF, et Mr. Fred KWOBA, Fondation pour la Démocratie en Afrique.

Les exposés et les échanges qui ont suivi ont mis l’accent sur les principaux points suivants :

- Les montants des transferts des fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d’origine dépassent par leur montant, l’Aide Publique au Développement (APD) de certains pays et constituent une importante source de financement de l’économie nationale ;
- Il est noté une croissance constante du montant global des transferts des fonds des travailleurs migrants ;
- Deux circuits principaux interviennent dans les transferts des fonds des travailleurs migrants : les canaux formels et les structures informelles. Dans certains cas, les structures informelles servent de plus en plus de cadre aux transferts des fonds, avec tous les risques liés au caractère aléatoire et instable de ce mode ;
- D’année en année, on assiste à un accroissement constant de l’enveloppe globale des fonds transférés par les travailleurs migrants ;
- Les transferts des fonds des travailleurs migrants contribuent grandement à la satisfaction des besoins sociaux de nombreuses familles dans les pays d’origine et, dans une certaine mesure, au financement des efforts de développement local ;
- La nécessité de procéder à et d’approfondir le partage continu d’expériences nationales, afin de tirer leçon des meilleures pratiques susceptibles de contribuer à l’amélioration des services de transfert des fonds des travailleurs migrants et à l’accroissement de leur impact en matière de lutte contre la pauvreté et de développement durable ;
- Plusieurs facteurs constituent des handicaps aux transferts de fonds par les travailleurs migrants. Il s’agit notamment:
  - du coût élevé des prestations liées au transfert des fonds au niveau des structures formelles ;

- de la taxation des transferts de fonds à travers les contrôles des taux de change ou la rétention d'une portion des fonds rapatriés ;
  - des restrictions régissant les avoirs en devises, etc.
- Pour endiguer ce handicap, plusieurs pistes ont été suggérées, inter alia : la réduction du coût des prestations de transfert de fonds dans les structures officielles visant à encourager davantage de transferts ainsi que des politiques nationales conséquentes et incitatives dans le domaine des transferts de fonds, tant dans les pays émetteurs que récipiendaires.
  - Les associations des travailleurs migrants et les associations locales de développement doivent être étroitement associées aux réflexions et aux initiatives menées aussi bien sur le plan national qu'à l'échelle internationale afin de capitaliser leurs contributions en tant qu'acteurs clés de la promotion du développement local grâce aux flux financiers substantiels dont bénéficient les PMA à travers les transferts de fonds.

## **CHAPITRE IV**

### **Initiatives prises par la réunion préparatoire**

12. La réunion préparatoire a adopté un projet de document final de synthèse et la recommandé à la Conférence pour examen et adoption.

## **CHAPITRE V**

### **Recommandations de la réunion préparatoire**

13. La réunion recommande à la Conférence l'examen et l'adoption du projet de document de synthèse intitulé « Déclaration de la Conférence Ministérielle de Cotonou » qui figure en annexe 1 du présent rapport.

## **CHAPITRE VI**

### **Adoption du rapport de la réunion préparatoire**

14. Lors de la dernière session Monsieur Manfuzur Rahman du Bangladesh, Rapporteur de la réunion a présenté le projet de rapport du Comité Préparatoire.

15. Au cours de la même session, la réunion a adopté le projet de rapport après quelques amendements requis.